



Utilisation de mes photos sur site de rencontre

Par **Soso45**, le **25/03/2013** à **19:54**

Bonjour,rrnrnJe vous explique ma situation, je suis inscrite depuis quelques semaines sur un site de rencontre (et oui ca arrive) et un ami d'enfance lui meme inscrit sur ce site, m'a parlé sur facebook d'un sujet auquel je ne comprenais rien, me mentionnant en privé le nom du site et que je ne devais pas faire l'innoncente en me parlant d'un pseudo qui n'etait pas le miens...je ne comprenais rien et l'ai laissé dans son délire.rnrnDeux jours plus tard, soit hier, il m'envoie en PJ l'impression d'écran d'un profil avec deux de mes photos, mais bien sur il ne s'agit en aucun cas de mon profil!!! rnrnJ'ai essayé de voir sur le net les différentes lois qui nous protège sur ce genre d'abus. rnJ'ai lus avec attention la loi LOPPSI2 ainsi que les droits aux auteurs et propriété intellectuelle, et je pense faire valoir ces droits.rnrnUne amie, gendarme de profession, m'a dit de porter plainte. Je lis sur le net que dans certains cas les plaintes ne sont pas prises au sérieux et je trouve ca inadmissible! Je viens d'enregistrer une pré-plainte sur Internet en attendant de pouvoir la signer en commissariat (du a mes horaires de travail).rnrnJ'aimerais, si possible, discuter avec des personnes qui ont vecu une histoire similaire a la mienne et connaitre les bonnes procédures, et surtout comme s'est terminer cette affaire.rnrnJe ne souhaite pas laisser une chance a cette personne de s'en tirer, car si elle pense jouer, je vais jouer aussi. Meme si, malheureusement, je ne sais pas ce qu'elle dit et fait avec mes photos, mon ami d'enfance ne lui a pas parlé et refuse de le faire depuis qu'il connait mon intention, je refuse de laisser a cette personne le plaisir d'utiliser mon identité physique a ses fins personnels, d'autant plus que certaines personnes me contactent en me parlant de cet étrange profil, j'en perds ma crédibilité. Car oui, meme si je "discute" avec des gens sur Internet, j'estime etre une personne honnête envers eux, et n'apprécie pas tellement de passer pour une menteuse ou je ne sais quoi. On se lie d'affection avec ces personnes, ce n'est pas pour qu'une autre malveillante vienne tout gacher, meme si je vous l'accorde, je prefere 1000 fois mes amis "réel". Et quand bien meme, quel choc lorsque c'est un ami

d'enfance qui vous apprend la chose...Je lui dois une fière chandelle! rnrnEn attendant, avant de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, si votre histoire est proche de la mienne, ou si vos conseils peuvent m'éclairer sur ce point, je serais preneuse de toutes informations!! rnrnMerci de ne pas rire de la situation, même si je m'en amuse moi-même, ma demande est très sérieuse.rnrnJ'ai bien sûr envoyé un mail court et simple à l'admin du site pour lui demander quelles étaient les procédures. J'attends leur réponse avec impatience!rnrnMerci par avance, Sophie.